

POURSUIVI PAR UN BUFFLE

J'étais pour quelques mois à Pinang, cette charmante petite île du détroit de Malacca, au doux climat, dont les habitants sont plus hospitaliers, les fleurs plus parfumées, les fruits plus délicieux que ceux de tout l'Archipel asiatique.

Ce jour-là, un des principaux personnages de la colonie, un avocat, réunissait autour de sa table une demi-douzaine de jeunes gens dont j'avais l'honneur de faire partie. La chaleur dans ces régions est si intense que les jaquettes de toile même semblent lourdes et chaudes, aussi tolère-t-on fort bien dans les réunions de jeunes gens une tenue considérée en Europe comme absolument incorrecte, l'absence de jaquette. Les convives de l'avocat, profitant de ce privilège, étaient tous en manches de chemise.

Les rues — peu nombreuses — de Pinang sont toujours calmes, mais entre deux et cinq heures, dans l'après-midi, elles sont privées de tout mouvement, la presque totalité des habitants se livrant alors aux douceurs de la sieste ; aussi fûmes-nous aussi stupéfaits qu'effrayés quand, soudain, nous entendîmes des détonations d'armes à feu, accompagnées de cris humains, des cris confus, nombreux, les cris d'une multitude.

Les coups de feu se suivaient sans interruption, isolés, semblables au tir d'un peloton d'infanterie légère.

« Qu'est-ce là ? répétions-nous.

— Une émeute ! » dit quelqu'un.

Les Malais, altérés de vengeance, massacraient sans doute les étrangers qui étaient venus troubler leur repos.

Un bruit épouvantable s'éleva en haut de la rue.

« Les voilà qui débouchent ! » s'écria un des convives effrayés.

Les coups de feu étaient de plus en plus pressés, nous entendions le sifflement des balles qui rasaient les fenêtres.

Sans plus attendre, nous nous précipitâmes dans l'escalier, décidés à fuir vers la mer pour chercher un refuge à bord de quelque vaisseau.

De récents exemples avaient assez montré les sentiments secrets de la population vaincue : quelques Malais, après avoir commis un crime, affranchis de toute crainte par la certitude du châtiment, s'étant armés de casse-têtes et courant à travers la ville, blessèrent ou tuèrent tous ceux qu'ils rencontraient sur leur passage, jusqu'à ce qu'on les eût arrêtés ; quelques-uns durent même être abattus à coup de fusil.

En outre, il y avait à peine un mois que des forçats malais, qu'on transportait à Ceylan, s'étaient soulevés durant la traversée et, après s'être emparés de l'équipage, avaient fait périr tous les hommes dans les supplices les plus barbares.

Rien n'était donc plus justifié que notre alarme, nous savions que nous n'avions aucun quartier à attendre de ces indigènes, et leur invasion dans cette partie de la ville prouvait d'une façon évidente qu'ils avaient traversé le quartier militaire et triomphé de la résistance qu'on avait dû leur opposer.

Si nos suppositions étaient exactes, il ne nous restait d'autre espoir de salut que de nous réfugier à bord d'un des vaisseaux européens qui stationnaient dans le port, ou bien au petit fort construit pour le détachement d'artillerie au bord de la mer.

Par bonheur, les assaillants venaient de la direction contraire, la route était libre pour fuir, mais les balles sifflaient à une proximité de nos oreilles qui n'avait rien de rassurant.

Au moment où je prenais mes jambes à mon cou du côté du port, je fus témoin d'un curieux phénomène : un vieux gros bonhomme de Chinois, qui selon toute apparence fuyait comme nous les révoltés, passa soudain dans l'air à ma droite, lancé par je ne sais quelle force inconnue, et disparut derrière le mur d'un enclos voisin. Je me retournai tout en courant pour voir quelle cause avait pu faire exécuter — bien malgré lui — au pauvre homme, ce tour d'agilité, et j'aperçus à deux mètres à peine de moi, et fonceant tête baissée vers mes reins, qu'il avait évidemment choisis pour cible, le plus énorme buffle que j'aie vu de ma vie.

La fureur flamboyait dans ses yeux et son mufle était tout dégouttant de sang et d'écume.

Si la crainte pouvait prêter des ailes aux pieds des humains, les miens seraient à cet instant devenus semblables à ceux de Mercure. Je n'osais pas regarder en arrière, mais j'entendais sur mes talons le galop de la bête furieuse, je sentais la chaleur brûlante de son souffle, et je croyais à chaque instant sentir ses cornes aiguës.

Il y avait à peine trois cent mètres de la maison de mon ami à la jetée, mais pour gagner cette jetée il me fallait tourner à droite, et le buffle était trop près de moi pour me permettre cette manœuvre ; je n'avais donc d'autre ressource que de courir vers le fort.

Devant moi s'étendait une sorte de polygone réservé aux exercices militaires, et enclos de gros pieux traversés par une corde, cette corde, placée à une hauteur suffisante pour empêcher les ânes et les vaches d'aller brouter sur le polygone, m'aurait paru en toute autre circonstance assez difficile à franchir, car je ne me sentais nulle disposition pour la gymnastique, mais l'élan et la frayeur aidant, je sautai fort au-dessus de cet obstacle. Jamais acrobate n'étonna plus ses spectateurs que je ne m'étonnai moi-même en cette circonstance. Je retombai sain et sauf sur le pré et continuai ma course sans une seconde d'arrêt. Pendant tout ce temps, les gens qui poursuivaient l'animal n'avaient cessé de tirer, et c'est par miracle que je n'aie pas été blessé par quelqu'une de ces balles qui me rasaient à chaque instant.

C'est seulement quand je n'entendis plus derrière moi le galop de la bête exaspérée que je me décidai à tourner la tête ; je vis alors que, épuisé par une longue poursuite et de nombreuses blessures — je sus plus tard qu'il n'avait pas reçu moins de vingt-deux balles — le buffle avait renoncé à franchir la corde et tourné sa rage contre un chariot de mar-

chandises, qu'il chargeait, défonçait, éventrait, déchirait d'une façon qui me fit frémir quand je songai que j'aurais reçu pareil traitement s'il était parvenu à m'atteindre.

Les dames et les enfants, réunis sur la jetée — promenade élégante de Pinang — affolés de terreur, se jetèrent dans les embarcations les plus voisines.

Ceux que nous avions pris pour des émeutiers, les gens qui pourchassaient l'animal, le cernaient maintenant du côté de la ville. Il essaya de charger ses agresseurs, mais, repoussé à la pointe des baïonnettes, épuisé, à bout d'efforts, il se jeta à la mer plutôt que de se livrer.

Poursuivi jusque dans ce dernier asile, il expira bientôt et fut ramené sur le plage, où on le déposa sous nos yeux.

Mes amis me serraient les mains avec des félicitations, les larmes aux yeux, car ils songeaient au danger mortel auquel je venais d'échapper, mais le fou rire aux lèvres en se retraçant par la pensée le ridicule de ma situation.

On festoya pendant huit jours à Pinang en mon honneur, mais les toasts émus qu'on me portait furent souvent irrévérencieusement interrompus par une hilarité inextinguible à laquelle je ne pouvais m'empêcher de m'associer quand je cherchais à me représenter le tableau que j'avais offert pendant plus d'un quart d'heure à la population de Pinang.

Traduit de l'anglais par

C. DICKSON.

LE CHILAMYDOSAURE

Parmi les reptiles propres à l'Australie, un des plus curieux est certainement le chilamydosaurus de King (*Chilamydosaurus Kingii*, Gray) qui doit son nom à l'existence de deux expansions membraneuses, à bord dentelé, situées de chaque côté du cou et formant ainsi une sorte de collerette que l'animal peut à volonté replier ou étaler comme un large éventail. Lorsque le chilamydosaurus laisse retomber sa collerette, elle simule assez bien une courte mantille appliquée sur son dos.

Chacune des deux moitiés de la collerette est formée par un vaste repli de la peau étalé sur une charpente d'apparence cartilagineuse, sur laquelle s'insèrent des muscles spéciaux qui, suivant qu'ils sont contractés ou relâchés, font varier la forme et l'étendue de la collerette.

La présence de ces singuliers appendices donne à l'animal un aspect tout à fait étrange, qui n'a pas manqué d'attirer l'attention des voyageurs.

Cependant, malgré les observations nombreuses dont le chilamydosaurus a été l'objet, les zoologistes ne sont pas exactement renseignés sur le rôle que peut jouer sa collerette au point de vue de la locomotion.

Beaucoup de voyageurs n'ont pas hésité à comparer les expansions latérales du cou du chilamydosaurus à de véritables ailes, et ont pensé que ce lézard pouvait voler un peu à la façon des chauves-souris.

En réalité cet appareil, complètement indépendant des pattes de l'animal, ne saurait à coup sûr fonctionner avec la même force que les ailes des chauves-souris, qui sont, au contraire, directement mises en mouvement par les pattes.

Tout au plus peut-il servir de parachute lorsque le chilamydosaurus, qui est constamment dans les arbres, s'élance d'une branche à une autre.

Dans une autre hypothèse, on pense que la collerette du chilamydosaurus peut lui servir d'une façon efficace pour la chasse aux insectes, dont il fait sa nourriture. En bondissant sur eux, il les saisisait en quelque sorte au vol, et sa collerette lui servirait alors pour augmenter la portée de ses bonds.

Il y a donc là un point à élucider, qui mérite de fixer l'attention des observateurs ; malheureusement la question ne pourrait guère se résoudre qu'à la condition de surprendre en pleine forêt australienne les faits et gestes de ces intéressants lézards.

Quant aux observations que l'on a pu faire sur les rares spécimens parvenus dans nos ménageries européennes, elles se sont le plus souvent réduites à fort peu de chose, l'animal se trouvant dans des conditions tellement différentes de celles qu'il rencontre dans la nature, qu'il n'a pas pour ainsi dire l'occasion de montrer ce qu'il sait faire de ses ailes.

Les chilamydosaurus sont d'ailleurs fort difficiles à nourrir en captivité, et on n'arrive jamais à trouver une nourriture qui leur plaise ; après un jeûne plus ou moins long, ils finissent par mourir.

La ménagerie des reptiles du Muséum d'histoire naturelle de Paris, dirigée par M. le professeur Vaillant, a possédé, vers la fin de l'année 1887, un spécimen de cette espèce singulière.

Malgré tous les efforts d'imagination auxquels se livrèrent ses gardiens pour arriver à trouver une nourriture qui pût réussir à lui plaire, l'animal refusa obstinément de manger, et, à la suite de ce jeûne prolongé, il ne tarda pas à succomber après trois semaines environ de séjour à la ménagerie.

M. le Dr Macquart, aide naturaliste au Muséum, a pu prendre quelques observations sur son intéressant pensionnaire. « Ses mouvements, dit-il, sont agiles et empreints d'une certaine brusquerie. Au repos, il s'appuie ordinairement sur son train de derrière, et se dressant sur ses pattes antérieures en relevant fortement la tête, qu'il tient immobile, il semble en observation. Il paraît absolument inoffensif, et jamais il n'a essayé de mordre lorsqu'on cherchait à le saisir. »

Ajoutons que ces lézards australiens sont des géants comparativement aux nôtres ; ils peuvent en effet atteindre une longueur totale de 80 centimètres. Leur livrée est loin d'être brillante ; elle présente une teinte brune semée çà et là de taches plus foncées.

Les chilamydosaurus appartiennent, comme les dragons, qui sont pourvus d'un parachute analogue, étendu sur les côtes, à la famille des iguanes ; mais ils se rencontrent exclusivement en Australie, tandis que les iguanes proprement dits sont des lézards américains.

MAURICE DUBOIS.